

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité régionale de Comté de D'Autray
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi, quatrième jour du mois d'avril 2016, à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Thérèse Adam, conseillère, Johanne Pagé, conseillère, André Laramée, conseiller, Valérie Payette, conseillère, et Marie-Pier Houle, conseillère tous formants quorum sous la présidence de Mario Houle, maire.

Est aussi présente : Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire, Mario Houle, constate le quorum à 20h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2016-04-58 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Thérèse Adam et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016
- 4. Trésorerie**
 - 4.1. Adoption des comptes à payer
- 5. Période de questions**
- 6. Engagements de crédits et décisions**

Administration

- 6.1 Présentation des États financiers
- 6.2 Modification date de conseil de juillet 2016 (pour règlement emprunt)
- 6.3 Rallye de la Croix-Rouge de la MRC de D'Autray
- 6.4 Embauche étudiant- été 2016
- 6.6 Dépôt Aménagement parc enfants – MRC Autray
- 6.6 Entrevues embauches étudiants – Camp de jour
- 6.7 Entente Croix-Rouge Canadienne
- 6.8 Les concertistes du chemin du Roy
- 6.9 Taxi-bus MRC de D'Autray
- 6.10 La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils
- 6.11 Tourisme Lanaudière – Dîner conférence
- 6.12 Agence régionale de mise en valeur de forêts privées

Voirie – Aqueduc – Égout

- 6.13 Rapport annuel eaux usées

7. Règlements

7.1 Adoption du règlement numéro 486-2016 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

7.2 Règlement 306-2016 relatif aux constructions

7.3 Règlement 482-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 270 000\$ pour l'acquisition d'un terrain que la Municipalité doit céder pour la construction d'une maison d'hébergement et décrétant l'imposition d'une taxe spéciale pour assurer le remboursement dudit emprunt.

7.4 Règlement 480-2015 relatifs à la mise aux normes des installations septiques

8. Informations diverses

8.1 Rapport de permis

8.2 Plan d'intervention préparé par EXP

8.3 Culture Lanaudière – Mise en candidature du conseil d'administration

8.4 Refinancement d'un montant de 1 500 000 \$ relatifs à un emprunt échéant le 26 juillet 2016

9. Rapports des membres du conseil

9.1 Rapport des conseillers

9.2 Rapport du maire

10. Affaires nouvelles

11. Période de questions

12. Correspondance

13. Levée de l'assemblée

3. Adoption des procès-verbaux

2016-04-59 3.1 Séance ordinaire du 7 mars 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Thérèse Adam et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016.

Adoptée.

4. Trésorerie

2016-04-60 4.1 Adoption des comptes à payer

Il est proposé par André Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste des comptes à payer, au montant de 161 389,55 \$, préparée par la directrice générale et couvrant la période du 8 mars au 4 avril 2016, soit adoptée.

Adoptée.

5. Période de questions

Aucune question n'est posée.

Engagements de crédits et décisions

Administration

2016-04-61 6.1 Présentation des États financiers 2015

Monsieur Paul Michaud, de la firme Michaud Desroches inc., présente les états financiers de l'année 2015, aux membres du conseil ;

Il est proposé par André Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter les états financiers et le rapport de vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2015.

De demander de désaffecter les montants qui ont été affectés aux études pour les puits Saint-Pierre et le rang de la Rivière Sud, tel que suggéré dans les recommandations par Monsieur Paul Michaud, comptable.

Adoptée.

2016-04-62 6.2 Modification date de conseil de juillet 2016

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt 472-2010 à refinancer ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des finances, pour les appels d'offres de financement municipal, fonctionne avec les dates des États-Unis :

CONSIDÉRANT QUE le 4 juillet est la fête nationale aux États-Unis ;

Il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

De changer la date du conseil du 4 juillet 2016, au lendemain, soit le mardi 5 juillet.

Adoptée

2016-04-63 6.3 Rallye de la Croix-Rouge de la MRC de D'Autray

CONSIDÉRANT la demande des bénévoles de la Croix-Rouge, section D'Autray, de permettre que soit organisé un rallye automobile, le samedi 1^{er} octobre, afin de faire connaître la région ;

CONSIDÉRANT QUE l'activité de collecte de fonds viendra directement en aide aux sinistrés de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE l'implication de la Municipalité serait de faire connaître l'évènement, de partager les points d'intérêts ;

CONSIDÉRANT QUE pour défendre les couleurs de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, d'inviter les citoyens et d'avoir comme objectif qu'elle soit représentée par au moins une dizaine de véhicule ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par André Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter de publiciser le rallye automobile de la Croix-Rouge dans notre journal municipal ;

Que Monsieur André Laramée soit désigné afin de les aider à cibler des lieux d'intérêts dans la Municipalité.

Adoptée.

2016-04-64 6.4 Embauche étudiant – été 2016

CONSIDÉRANT la quantité importante d'infrastructures et de terrains municipaux que la municipalité entretient en période estival ;

CONSIDÉRANT QU'un des employés ne sera pas en mesure de conduire les tracteurs de la Municipalité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'embaucher un étudiant pendant la période estivale, soit le ou avant le 27 juin, selon les disponibilités, jusqu'au 19 août 2016.

Adoptée.

2016-04-65 6.5 Dépôt Aménagement parc enfants – MRC Autray

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité physique chez les enfants et les adultes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Élisabeth s'est vu octroyer une subvention dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III pour l'aménagement et la revitalisation de son Parc municipal ;

CONSIDÉRANT QU'un montant supplémentaire permettrait d'ajouter davantage de jeux et de rendre le parc plus attrayant et plus sécuritaire pour les enfants ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

De faire une demande dans le cadre du programme d'aide aux collectivités rurales de la MRC de D'Autray pour le réaménagement du parc municipal.

Adoptée.

2016-04-66 6.6 Entrevues embauche étudiants – Camp de jour

CONSIDÉRANT les candidatures pour les postes d'animateur au camp de jour;

CONSIDÉRANT l'importance d'une transparence équitable dans le choix des étudiants ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les entrevues pour les postes d'animateurs soient réalisées par Marie-Claude Couture, directrice générale, et Thérèse Adam, conseillère municipale.

Adoptée.

2016-04-67 6.7 Entente Croix-Rouge Canadienne

CONSIDÉRANT l'importance de la Croix-Rouge lors de sinistre ;

CONSIDÉRANT la mission de la Croix-Rouge qui est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Croix-Rouge est un organismes humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

De signer une entente Services aux sinistrés pour une période d'un an au coût de 241,12 \$.

Adoptée.

6.8 Les concertistes du Chemin du Roy

Non retenu

2016-04-68 6.9 Taxi-bus MRC de D'Au-tray

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir le transport collectif aux résidents et ce, dans le but de leur permettre de se déplacer plus facilement ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de D'Au-tray offre le Taxi-Bus dans les municipalités participantes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Élisabeth est la seule municipalité qui ne fait pas encore partie du service de Taxi-Bus ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Élisabeth peut essayer le taxi-bus sans engagement long terme advenant que les citoyens n'utilisent pas le service ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

De devenir Municipalité cliente pour le Taxi-bus, et ce, dès que la MRC est prête à démarrer le service.

Adoptée.

2016-04-69 6.10 Formation ADMQ - La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils

CONSIDÉRANT la formation : La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils, offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec le 14 avril prochain au coût de 295 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les frais d'inscription et de déplacements soient remboursés par la municipalité, sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

2016-04-70 6.11 Tourisme Lanaudière – Dîner conférence

CONSIDÉRANT le dîner-conférence offert par Tourisme Lanaudière le 27 avril prochain au coût de 40 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT le titre de la conférence : « Impacts des changements climatiques sur l'industrie touristique dans Lanaudière »

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Thérèse Adam et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'inscrire Marie-Pier Houle à la conférence. Que les frais d'inscription et de déplacements soient remboursés par la municipalité, sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

6.12 Agence régionale de mise en valeur de forêts privées

Non retenu

Voirie – Aqueduc – Égout

6.13 Rapport annuel eaux usées

Le rapport 2015 a été transmis. Tout est conforme.

7. Règlements

7.1 Adoption du règlement numéro 486-2016 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2016-04-71 7.2 Règlement 306-2016 relatif aux constructions

CONSIDÉRANT L'avis de motion du conseil du 7 avril 2016;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 306-2015 relatif aux constructions doit être amendé :

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Valérie Payette et résolu à la majorité des conseillers :

D'adopter le règlement 306-2016 amendant le règlement 306-2015 relatifs aux constructions :

Section 3, point 3.3

Ajouter dans les bâtiments prohibés : que les conteneurs comme bâtiments sont prohibés.

Vote pour : 4

Vote contre : 2

Monsieur le Maire, Mario Houle, n'a pas pris part au vote.

Adoptée

7.3 Règlement 482-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 270 000\$ pour l'acquisition d'un terrain que la Municipalité doit céder pour la construction d'une maison d'hébergement et décrétant l'imposition d'une taxe spéciale pour assurer le remboursement dudit emprunt.

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7.4 Règlement 480-2015 relatifs à la mise aux normes des installations septiques

La municipalité a été informé que le règlement a été accepté par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire.

8. Informations diverses

8.1 Rapport de permis

Le rapport de permis de mars 2016 et le rapport cumulatif sont remis aux membres du conseil.

Un permis pour une valeur de 3 000 \$.

8.2 Plan d'intervention de EXP

Le plan d'intervention, obligatoire pour prévoir la taxe d'accise, a été présenté par EXP.

8.3 Culture Lanaudière – Mise en candidature du conseil d'administration

Culture Lanaudière tiendra son assemblée générale annuelle le 25 mai 2016. Quatre des dix sièges au conseil d'administration seront disponibles pour une mise en candidature.

La période de mise en candidature se termine le 15 avril 2016.

8.4 Refinancement d'un montant de 1 500 000 \$ relatifs à un emprunt échéant le 26 juillet 2016

Un avis du MAMOT a été envoyé à la Municipalité concernant un règlement d'emprunt qui doit être refinancé le 26 juillet 2016.

9. Rapports des membres du conseil

9.1 Rapport des conseillers

Il y a eu l'AGA du comité des loisirs. Un nouveau comité a été formé et une rencontre est prévue le 11 avril prochain.

L'heure du conte est prévue le 12 avril.

Il y a dégustation printanière de la maison pains d'épices

Réunion Zone Bayonne !

Les 5^e et 6^e années iront faire des visites de maisons anciennes.

Il y aura des changements à l'HLM

Les journées JPS (les journées de la persévérance scolaire) ont été soulignées à l'école auprès d'élèves et du personnel de l'école Emmélie-Caron.

Un repas malien a été servi aux élèves de 4^e année. Le groupe de bénévoles a même fait danser les enfants.

9.2 Rapport du Maire

Rencontres à la MRC concernant le programme PRIM pour les routes. Présentation des commissaires de la commissions scolaire aux maires de la MRC de d'Autray.

Le transport collectif fera partie de plusieurs discussions dans les prochaines semaines.

10. Affaires nouvelles

11. Période de questions

Aucune question n'est posée

12. Correspondance

La correspondance est disponible aux membres du conseil pour consultation. Plusieurs documents et revues dont voici une liste non complète :

- Carrefour Canin de Lanaudière : rapport mensuel
- CREL Conseil régional de l'environnement : démarche Par notre PROPRE énergie

2016-04-72 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Pier Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 21h30.

Mario Houle
Maire

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-
trésorière